# Séance ordinaire du comité exécutif
# du mercredi 13 octobre 2021

## ORDRE DU JOUR PUBLIC

## 10 – Sujets d'ouverture

**10.001** Ordre du jour

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du comité exécutif

## 20 – Affaires contractuelles

**20.001** Contrat de construction

CE *Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers* - 1216318002

Accorder un contrat à l'entreprise Procova Inc. pour la réalisation des travaux d'installation et de réaménagement d'appareils phytotron au Jardin botanique - Dépense totale de 344 787,03 $, taxes incluses (contrat : 273 640,50 $ + contingences : 54 728,10 $ + incidences : 16 418,43 $) - Appel d'offres public JA-2107-IRBV - (4 soumissionnaires)

**20.002** Subvention - Soutien financier avec convention

CE *Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie* - 1219320001

Approuver un projet d'addenda modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et le Campus de la transition écologique (CE21 1752) afin d'ajuster l'adresse de l'organisme et la date de reddition de compte

## 30 – Administration et finances

**30.001** Administration - Directive / Procédure / Calendrier

CE *Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale* - 1213843005

Fixer, au plus tard le 26 novembre 2021, la date limite à laquelle les arrondissements doivent transmettre au Service des finances leur Budget de fonctionnement 2022 et leur Programme décennal d'immobilisations 2022-2031

**30.002** (AJOUT) L'étude de ce dossier se fera à huis clos

Ce dossier concerne le règlement d'un litige. En vertu du paragraphe 5 de l'article 8 du Règlement intérieur du comité exécutif relatif à la conduite de ses affaires (RCE 04-008), il sera traité à huis clos

## 70 – Autres sujets

**70.001** Levée de la séance

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Levée de la séance

---

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 6**
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0**
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0**

Montréal

**Système de gestion des décisions des instances**
**RECOMMANDATION**

CE : 20.001

2021/10/13
08:30

**Dossier # : 1216318002**

| | |
|---|---|
| **Unité administrative responsable :** | Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets sécurité publique |
| **Niveau décisionnel proposé :** | Comité exécutif |
| **Projet :** | - |
| **Objet :** | Accorder un contrat à l'entreprise Procova Inc. pour la réalisation des travaux d'installation et de réaménagement d'appareils phytotron au Jardin botanique - Dépense totale de 344 787,03 $, taxes incluses (contrat : 273 640,50 $ + contingences : 54 728,10 $ + incidences : 16 418,43 $) - Appel d'offres public JA-2107-IRBV - (4 soumissionnaires) |

Il est recommandé :

1. d'accorder à l'entreprise Procova Inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux d'installation et de réaménagement d'appareils Phytotron au Jardin botanique, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 273 640,50 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public (JA-2107-IRBV);
2. d'autoriser une dépense de 54 728,10 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3. d'autoriser une dépense de 16 418,43 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
4. d'imputer ces dépenses, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signé par** Claude CARETTE **Le** 2021-10-01 07:50

**Signataire :** Claude CARETTE

_____

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité

Montréal

**Système de gestion des décisions des instances**
**SOMMAIRE DÉCISIONNEL**

| **IDENTIFICATION** | **Dossier # :1216318002** |
|---|---|
| **Unité administrative responsable :** | Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets sécurité publique |
| **Niveau décisionnel proposé :** | Comité exécutif |
| **Projet :** | - |
| **Objet :** | Accorder un contrat à l'entreprise Procova Inc. pour la réalisation des travaux d'installation et de réaménagement d'appareils phytotron au Jardin botanique - Dépense totale de 344 787,03 $, taxes incluses (contrat : 273 640,50 $ + contingences : 54 728,10 $ + incidences : 16 418,43 $) - Appel d'offres public JA-2107-IRBV - (4 soumissionnaires) |

## CONTENU

### CONTEXTE

Le bâtiment administratif du Jardin botanique (édifice Marie-Victorin), œuvre de l'architecte Lucien F. Kéroack, a été construit en 1937. Il possède un cachet architectural qui lui confère un statut significatif et patrimonial.
Une partie du sous-sol de ce bâtiment ne respecte pas les normes en vigueur du code du bâtiment en santé et sécurité et n'est pas accessible universellement.

Des appareils phytotron se trouvent présentement dans la partie au sous-sol qui doit subir une mise aux normes par des travaux à réaliser prochainement.

Un appareil phytotron est une installation de recherche en biologie végétale permettant la culture de végétaux dans divers milieux. C'est une enceinte climatisée où il est possible de contrôler divers facteurs qui interviennent dans le développement des plantes (humidité, température, éclairement, gaz carbonique). Cela permet de recréer des climats, des saisons, afin de voir et analyser le comportement des plantes.

Afin de pouvoir effectuer les travaux de mise aux normes du sous-sol et d'accessibilité universelle, ces appareils doivent être réaménagés dans un local conforme et accessible afin de permettre la continuité des recherches qui sont en cours.

Dans le cadre du programme commun de maintien des actifs d'Espace pour la vie, des professionnels ont été mandatés en septembre 2020, afin de réaliser les plans et les devis pour l'installation et le réaménagement d'appareils phytotron situé dans le bâtiment administratif du Jardin botanique.

L'appel d'offres public #JA-2107-IRBV pour l'exécution de travaux d'installation et de réaménagement d'appareils phytotron au Jardin botanique a été publié le 2 août 2021 sur le site SÉAO ainsi que dans « Le Journal de Montréal ». La période d'appel d'offres public a été de vingt-neuf (29) jours calendrier. Les soumissions ont été reçues et ouvertes le 31 août 2021. Deux (2) addenda ont été émis durant la période d'appel d'offres (voir le tableau ci-dessous).

| Addenda | Date d'émission | Description | Impact monétaire |
|---|---|---|---|
| 1 | 2021-08-21 | Prolongation de la période de visite des lieux et report de la date limite pour prendre rendez-vous. | Aucun |
| 2 | 2021-08-27 | Clarification d'une note aux plans | Aucun |

Des visites des lieux ont été organisées en respectant le Règlement du conseil de la Ville sur la gestion contractuelle. Celles-ci se sont déroulées du 10 août au 25 août 2021 inclusivement.

La durée de validité des soumissions est de quatre-vingt-dix (90) jours calendrier, soit jusqu'au 30 novembre 2021.

## DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM20 0804 du 24 août 2020 - Accorder un contrat à la firme Réal Paul architecte inc., pour la fourniture de service professionnel en architecture et ingénierie pour la réfection et mises aux normes du bâtiment administratif du Jardin botanique, Dépenses totales de 1 566 303,74 $, taxes incluses (contrat : 1 356 107,13 $ + contingences 135 610,71 $ + incidences 74 585,89 $) - Appel d'offres public #20-18095 - (7 soumissionnaires).

- CM20 0791 du 24 août 2020 - Résilier le contrat de service professionnel de la firme Affleck de la Riva architectes pour les services en architecture et en génie de bâtiment dans le cadre du projet de réfection et mise aux normes du bâtiment administratif du Jardin botanique.
- CM18 0971 du 20 août 2018 - Accorder à la firme Affleck de la Riva architectes, un contrat de service professionnel pour le projet de réfection et mise aux normes du bâtiment administratif du Jardin botanique (édifice Marie-Victorin), pour une somme de 535 417,53 $ (taxes incluses) et autoriser une dépense totale de 592 905,03 $ (taxes incluses), conformément aux documents d'appel d'offres public #18-16730 - (7 soumissionnaires).

## DESCRIPTION

Le présent dossier vise l'octroi d'un contrat pour l'exécution des travaux d'installation et de réaménagement d'appareils (phytotron) situés dans le bâtiment administratif du Jardin botanique.
Les travaux consistent à :

- Rénover le plancher, le plafond et les finis de la salle d'entrepôt du secteur occupé par l'Institut de recherche en biologie végétale de l'Université de Montréal (IRBV);

- Installer les infrastructures requises pour l'installation des appareils (électricité, plomberie, ventilation);

- Débrancher et déménager onze (11) appareils existants;

- Installer et mettre en fonction les nouveaux appareils ainsi que les appareils existants;

- Fournir et installer le nouveau mobilier.

Un budget de contingences de 54 728,10 $ avec taxes, soit 20 % du montant du contrat, est réservé pour répondre aux imprévus du chantier, étant donné que les travaux se déroulent dans un bâtiment existant et occupé.

Un budget d'incidences de 16 418,43 $ avec taxes, soit 5 % du montant du contrat avec contingences, est réservé pour répondre aux besoins complémentaires suivants :

- Maintien en opération et actualisation du système d'incendie;

- Déplacement temporaire et actualisation des systèmes de contrôle d'accès.

**JUSTIFICATION**

Au cours de l'appel d'offres public, il y a eu six (6) preneurs du cahier des charges sur le site SÉAO (voir la liste des preneurs en pièce jointe n° 1). Quatre (4) preneurs ont déposé leur soumission, soit 67 %, comme indiqué sur le tableau de preneurs ci-dessous. Les autres entreprises n'ayant pas soumissionné n'ont pas communiqué leurs motifs de désistement. Les quatre (4) soumissions déposées ont été analysées et jugées conformes.

L'analyse des soumissions conformes se détaille comme suit :

| **SOUMISSIONS CONFORMES** | **PRIX SOUMIS** (TAXES INCLUSES) | **AUTRES (Contingences + variation de quantités)** (TAXES INCLUSES) | **TOTAL** (TAXES INCLUSES) |
|---|---|---|---|
| **Procova Inc.** | 273 640,50 $ | 54 728,10 $ | 328 368,60 $ |
| Construction Guillaume Mailhot Inc. | 320 841,21 $ | 64 168,24 $ | 385 009,45 $ |
| 9282-0786 Québec Inc. (Groupe DCR) | 366 770,25 $ | 73 354,05 $ | 440 124,30 $ |
| Anjelec Construction Inc. | 393 489,29 $ | 78 697,86 $ | 472 187,15 $ |
| | | | |
| Dernière estimation réalisée ($) | 240 404,68 $ | 48 080,94 $ | 288 485,62 $ |
| Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation ($)<br>VOICI LA FORMULE : (la plus basse conforme – estimation) | | | 33 235,82 $ |
| Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)<br>VOICI LA FORMULE : [(la plus basse conforme – estimation)/estimation) x 100] | | | 13,82 % |
| | | | |
| Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse ($)<br>VOICI LA FORMULE : (la deuxième plus basse – la plus basse) | | | 47 200,71 $ |
| Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)<br>VOICI LA FORMULE : [(la deuxième plus basse – la plus basse)/la plus basse) x 100] | | | 17,25 % |
| | | | |

Le montant total du contrat à accorder est de 328 368,60 $, incluant les taxes et les contingences.

L'écart de 33 235,82 $ soit 13,82 % entre la soumission du plus bas soumissionnaire

conforme Procova Inc. et la dernière estimation des professionnels s'explique principalement par les écarts les plus significatifs suivants :
- La distribution de CVAC (Chauffage, ventilation et conditionnement d'air) est de 11 267,55 $, soit 24 % plus élevée que l'estimation;
- Le nouveau système d'éclairage est de 7 813,30 $, soit de 74 % plus élevé que l'estimation;
- La démolition en architecture est de 3 679,20 $, soit de 78 % plus élevée que l'estimation;
- Les frais généraux sont de 4 599,00 $, soit de 11 % plus élevés que l'estimation.

La différence de ces quatre (4) aspects totalise 27 359,05 $ de l'écart de 33 235,82 $, soit 82 % de l'écart et dépend notamment du prix fourni aux soumissionnaires par les différents manufacturiers et fournisseurs d'équipements.

L'écart de 47 200,71 $ soit de 17,25 % entre la soumission du plus bas soumissionnaire conforme et celle du deuxième plus bas soumissionnaire conforme s'explique principalement par les écarts les plus significatifs suivants :
- La modification de la distribution électrique est de 21 500,33 $ soit de 115 % plus élevée que l'adjudicataire;
- Les appareils de plomberie sont de 6 668,55 $ soit de 74 % plus élevés que l'adjudicataire;
- Le réseau d'eau domestique et drainage sanitaire sont de 13 337,10 $ soit 59 % plus élevés que l'adjudicataire;

La différence de ces trois (3) aspects totalise 41 505,98 $ de l'écart de 47 200,71 $ soit 88 % de l'écart.

Par ailleurs, l'entrepreneur Procova Inc. n'est pas inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) et n'a pas de restriction imposée sur sa licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) et n'est pas rendu non conforme en vertu du Règlement sur la gestion contractuelle. L'attestation de l'Autorité des marchés publics (AMP) n'est pas requise pour ces travaux.

Une évaluation de risque conformément à la directive administrative C-OG-APP-D-21-001 (Évaluation du rendement des adjudicataires) a été faite et aucun critère n'a obtenu un pointage de 10 et le pointage total est inférieur de 30 points. L'évaluation du rendement de l'adjudicataire n'est pas requise.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le projet est prévu au programme décennal d'immobilisations (PDI) d'Espace pour la vie, dans le programme commun de maintien d'actifs.
Le montant total du contrat à octroyer est de 273 640,50 $, taxes incluses (sans les contingences).

Le budget de contingences est de 54 728,10 $, taxes incluses, soit 20 % du coût du contrat.

Le budget d'incidences est de 16 418,43 $, taxes incluses, soit 5% du coût du contrat avec contingences.

La dépense totale brute à autoriser est de 344 787,03 $, taxes incluses.

La dépense nette après ristourne de taxes est de 299 880,00 $. Espace pour la vie reçoit 100 % de ristournes.

Cette dépense sera financée à 100 % par la ville centre par le règlement d'emprunt :

#7719002 19-002 Programme maintien. Référence au projet Simon #174857.
Les travaux seront réalisés à 50 % 2021 et à 50 % en 2022.

**MONTRÉAL 2030**

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, des engagements en changements climatiques et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle (voir grille d'analyse Montréal 2030 en pièce jointe n° 2).

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Tout retard ou report de ce dossier entraînera le non-respect de l'échéancier prévu et des coûts de construction plus élevés. De plus, des frais additionnels seront à prévoir pour l'entreposage des appareils phytotron.

**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Outre les mesures recommandées par la CNESST, la Covid-19 n'a pas d'impact sur ce dossier.

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est prévue dans le cadre de ce contrat.

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

- Recommandation de l'octroi du contrat de construction CE : 13 octobre 2021
- Exécution du chantier : octobre 2021 à février 2022

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## VALIDATION

**Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Julie GODBOUT)

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Émilie CADIEUX, Service de l'Espace pour la vie

Lecture :

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Alain NOLET
gestionnaire immobilier

**Tél :** 514-589-8076
**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR** Le : 2021-09-23

Jean BOUVRETTE
Chef de division projets immobiliers-Sécurité publique et EPLV

**Tél :** 514 894 3006
**Télécop. :**

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Michel SOULIÈRES
directeur - gestion de projets immobiliers
**Tél :** 514-872-2619
**Approuvé le :** 2021-09-29

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Johanne ROUILLARD
Directrice- Gestion immobilière et exploitation
**Tél :** 514 872-9097
**Approuvé le :** 2021-09-30

## Tableau des coûts

| | |
|---|---|
| **Projet :** | Rénover le bâtiment administratif du Jardin botanique |
| **Nom d'ouvrage :** | Marie-Victorin |
| **No. d'ouvrage :** | 88 |
| **No. de contrat :** | JA-2107-IRBV |
| **No. du projet :** | IM-PR-0027 |
| **No. du GDD :** | 1216318002 |
| **Date :** | 24-sept-21 |
| **Étape:** | Octroi de contrat |

| | | | | Budget $ | TPS 5,0% $ | TVQ 9,975% $ | TOTAL $ |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Travaux de rénovation | | | 238 000,00 | 11 900,00 | 23 740,50 | 273 640,50 |
| | Contingences construction | | 20% | 47 600,00 | 2 380,00 | 4 748,10 | 54 728,10 |
| | **Total - Contrat** | | | **285 600,00** | **14 280,00** | **28 488,60** | **328 368,60** |
| **Incidences** | **Total - Incidences** | | 5% | 14 280,00 | 714,00 | 1 424,43 | 16 418,43 |
| **Ristournes** | **Coût travaux (montant à autoriser)** | | | **299 880,00** | **14 994,00** | **29 913,03** | **344 787,03** |
| | **TPS** | 100% | | | -14 994,00 | | -14 994,00 |
| | **TVQ** | 100% | | | | -29 913,03 | -29 913,03 |
| | **Coût après ristourne (montant à emprunter)** | | | | | | **299 880,00** |

*** prix déposé par le plus bas soumissionnaire**

**Méthode d'estimation des contingences: elles ont été évaluées en se basant sur des projets similaires et en considérant l'incertitude relié au projet.**

**Rythme prévu des déboursés : 50% des travaux seront réalisés en 2021 et 50% en 2022.**

constructo.ca

Des services à valeur ajoutée au SEAO

# Liste des commandes

**Numéro** : JA-2107-IRBV
**Numéro de référence** : 1513361
**Statut** : En attente de conclusion du contrat
**Titre** : Phytotrons - Réaménagement des appareils

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

| Organisation | Contact | Date et heure de commande | Addenda envoyé |
|---|---|---|---|
| ACQ - Provinciale<br>9200 boul Metropolitain est<br>Montréal, QC, H1K4L2<br>http://modulec.ca | Monsieur Luc Claveau<br>Téléphone : 514 354-0609<br>Télécopieur : | **Commande : (1929820)**<br>2021-08-02 22 h 06<br>**Transmission :**<br>2021-08-02 22 h 06 | 3577715 - Addenda 1 Report de date - Ajout date de visite (devis)<br>2021-08-18 17 h 23 - Courriel<br>3577716 - Addenda 1 Report de date - Ajout date de visite (plan)<br>2021-08-18 17 h 23 - Courriel<br>3582282 - Addenda 2<br>2021-08-27 16 h 19 - Courriel<br>Mode privilégié (devis) : Courrier électronique<br>Mode privilégié (plan) : Courrier électronique |
| ANJALEC CONSTRUCTION INC.<br>1159 rue Lévis<br>Terrebonne, QC, J6W 0A9<br>http://www.anjalecconstruction.com | Madame Vicky Levasseur<br>Téléphone : 450 961-9191<br>Télécopieur : 450 961-2367 | **Commande : (1930918)**<br>2021-08-04 15 h 01<br>**Transmission :**<br>2021-08-04 15 h 01 | 3577715 - Addenda 1 Report de date - Ajout date de visite (devis)<br>2021-08-18 17 h 23 - Courriel<br>3577716 - Addenda 1 Report de date - Ajout date de visite (plan)<br>2021-08-18 17 h 23 - Courriel<br>3582282 - Addenda 2<br>2021-08-27 16 h 19 - Courriel<br>Mode privilégié (devis) : Courrier électronique<br>Mode privilégié (plan) : Courrier électronique |
| CONSTRUCTION GUILLAUME MAILHOT INC.<br>165, Mtée de St-Sulpice<br>L'Assomption, QC, J5W2T3 | Monsieur Alphonse Labbé<br>Téléphone : 450 589-4936<br>Télécopieur : 450 705-3140 | **Commande : (1935394)**<br>2021-08-17 16 h 26<br>**Transmission :**<br>2021-08-17 16 h 26 | 3577715 - Addenda 1 Report de date - Ajout date de visite (devis)<br>2021-08-18 17 h 23 - Courriel<br>3577716 - Addenda 1 Report de date - Ajout date de visite (plan)<br>2021-08-18 17 h 23 - Courriel<br>3582282 - Addenda 2<br>2021-08-27 16 h 19 - Courriel<br>Mode privilégié (devis) : Courrier électronique<br>Mode privilégié (plan) : Courrier électronique |
| DESCIMCO INC.<br>415 rue Adanac<br>Québec, QC, G1C 6B9 | Monsieur Sébastien Garneau<br>Téléphone : 418 664-1077<br>Télécopieur : 418 664-1688 | **Commande : (1936783)**<br>2021-08-23 8 h 35 | 3577715 - Addenda 1 Report de date - Ajout date de visite (devis)<br>2021-08-23 8 h 35 - Téléchargement |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | **Transmission :**<br>2021-08-23 8 h 35 | 3577716 - Addenda 1 Report de date - Ajout date de visite (plan)<br>2021-08-23 8 h 35 - Téléchargement<br>3582282 - Addenda 2<br>2021-08-27 16 h 19 - Courriel<br>Mode privilégié (devis) : Courrier électronique<br>Mode privilégié (plan) : Courrier électronique |
| Groupe DCR<br>1490, Joliot-Curie, suite 101<br>Boucherville, QC, J4B7L9 | Monsieur Maxime Clermont<br>Téléphone : 514 525-8109<br>Télécopieur : | **Commande : (1931192)**<br>2021-08-05 10 h 17<br>**Transmission :**<br>2021-08-05 10 h 17 | 3577715 - Addenda 1 Report de date - Ajout date de visite (devis)<br>2021-08-18 17 h 23 - Courriel<br>3577716 - Addenda 1 Report de date - Ajout date de visite (plan)<br>2021-08-18 17 h 23 - Courriel<br>3582282 - Addenda 2<br>2021-08-27 16 h 19 - Courriel<br>Mode privilégié (devis) : Courrier électronique<br>Mode privilégié (plan) : Courrier électronique |
| NORGEREQ LTÉE<br>4073 rue Saint-Hubert<br>Montréal, QC, H2L 4A7<br>http://www.norgereq.com | Monsieur Mustapha Bakali<br>Téléphone : 514 596-0476<br>Télécopieur : 514 596-1044 | **Commande : (1935224)**<br>2021-08-17 12 h 08<br>**Transmission :**<br>2021-08-17 13 h 55 | 3577715 - Addenda 1 Report de date - Ajout date de visite (devis)<br>2021-08-18 17 h 24 - Courriel<br>3577716 - Addenda 1 Report de date - Ajout date de visite (plan)<br>2021-08-18 17 h 44 - Messagerie<br>3582282 - Addenda 2<br>2021-08-27 16 h 19 - Courriel<br>Mode privilégié (devis) : Courrier électronique<br>Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator) |
| PROCOVA INC.<br>1924, rue Vallieres<br>Laval, QC, H7M 3B3<br>http://www.procova.ca | Monsieur Étienne Archambault<br>Téléphone : 450 668-3393<br>Télécopieur : | **Commande : (1932226)**<br>2021-08-09 11 h 47<br>**Transmission :**<br>2021-08-09 13 h 24 | 3577715 - Addenda 1 Report de date - Ajout date de visite (devis)<br>2021-08-18 17 h 23 - Courriel<br>3577716 - Addenda 1 Report de date - Ajout date de visite (plan)<br>2021-08-18 17 h 44 - Messagerie<br>3582282 - Addenda 2<br>2021-08-27 16 h 19 - Courriel<br>Mode privilégié (devis) : Courrier électronique<br>Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator) |

☐ Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.
☐ Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.
☐ Organisme public.

© 2003-2021 Tous droits réservés

# Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : *1216318002*
Unité administrative responsable : *180503*
Projet : *Réaménagement des appareils Phytotron au Jardin botanique*

## Section A - Plan stratégique Montréal 2030

| | ***oui*** | ***non*** | ***s. o.*** |
|---|---|---|---|
| 1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030? *Veuillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.* | ***x*** | | |

2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?

1. *Priorité 16* - Propulser Montréal comme **laboratoire vivant et ville de savoir** en favorisant les maillages entre l'administration municipale, le milieu de l'enseignement supérieur, les centres de recherche et les acteurs de la nouvelle économie montréalaise ainsi qu'avec les acteurs et réseaux de villes à l'international

3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?**

*Priorité 16 – Résultat visé : aménager des nouveaux locaux et déménager les appareils Phytotron afin de rendre accessible universellement l'utilisation de ces appareils et de favoriser le maillage entre les employés du Jardin botanique et le milieu de recherche et de l'enseignement supérieur de l'IRBV (Institut de recherche en biologie végétale de l'Université de Montréal).*

## Section B - Test climat

| | *oui* | *non* | *s. o.* |
|---|---|---|---|
| 1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment :<br>● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990<br>● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030<br>● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales<br>● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050 | **x** | | |
| 2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)? | | | **x** |
| 3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat? | **x** | | |

## Section C - ADS+*

| | *oui* | *non* | *s. o.* |
|---|---|---|---|
| 1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de :<br>a. **Inclusion**<br>● Respect et protection des droits humains<br>● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion | **x** | | |
| b. **Équité**<br>● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale | **x** | | |
| c. **Accessibilité universelle**<br>● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal | **x** | | |
| 2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier? | **x** | | |

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

**Système de gestion des décisions des instances**
**INTERVENTION - Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier**

**Dossier # : 1216318002**

| | |
|---|---|
| **Unité administrative responsable :** | Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets sécurité publique |
| **Objet :** | Accorder un contrat à l'entreprise Procova Inc. pour la réalisation des travaux d'installation et de réaménagement d'appareils phytotron au Jardin botanique - Dépense totale de 344 787,03 $, taxes incluses (contrat : 273 640,50 $ + contingences : 54 728,10 $ + incidences : 16 418,43 $) - Appel d'offres public JA-2107-IRBV - (4 soumissionnaires) |

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

**COMMENTAIRES**

**FICHIERS JOINTS**

EPLV - 1216318002.xls

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Julie GODBOUT
Preposé(e) au budget
**Tél :** (514) 872-0721

**ENDOSSÉ PAR** Le : 2021-09-28

Laura VALCOURT
conseiller(ere) budgetaire
**Tél :** 514-872-0984
**Division :** Service des finances , Direction Du Conseil Et Du Soutien Financier

Montréal

**Système de gestion des décisions des instances**
**RECOMMANDATION**

CE : 20.002

2021/10/13
08:30

**Dossier # : 1219320001**

| | |
|---|---|
| **Unité administrative responsable :** | Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie , Bureau de la transition écologique et de la résilience |
| **Niveau décisionnel proposé :** | Comité exécutif |
| **Charte montréalaise des droits et responsabilités :** | Art. 24 i) encourager la mise en œuvre du développement durable en tenant compte de l'évolution des connaissances et des pratiques dans ce domaine |
| **Projet :** | Plan stratégique de développement durable |
| **Objet :** | Approuver un projet d'addenda modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et le Campus de la transition écologique (CE21 1752) afin d'ajuster l'adresse de l'organisme et la date de reddition de compte |

Il est recommandé :
d'approuver un projet d'addenda modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et le Campus de la transition écologique (CE21 1752) afin d'ajuster l'adresse de l'organisme et la date de reddition de compte.

**Signé par** Claude CARETTE **Le** 2021-09-30 16:55

**Signataire :** Claude CARETTE

_____

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité

Montréal

**Système de gestion des décisions des instances**
**SOMMAIRE DÉCISIONNEL**

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1219320001**

| | |
|---|---|
| **Unité administrative responsable :** | Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie , Bureau de la transition écologique et de la résilience |
| **Niveau décisionnel proposé :** | Comité exécutif |
| **Charte montréalaise des droits et responsabilités :** | Art. 24 i) encourager la mise en œuvre du développement durable en tenant compte de l'évolution des connaissances et des pratiques dans ce domaine |
| **Projet :** | Plan stratégique de développement durable |
| **Objet :** | Approuver un projet d'addenda modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et le Campus de la transition écologique (CE21 1752) afin d'ajuster l'adresse de l'organisme et la date de reddition de compte |

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le 22 septembre 2021, le Comité exécutif a approuvé une convention de contribution financière à l'organisme le Campus de la transition écologique pour aider l'organisme à démarrer ses activités, réaliser sa mission et soutenir des projets de recherche et d'expérimentation. Or, lors de la signature de la convention, l'organisme a stipulé une demande d'ajustement de l'adresse, car celle-ci n'était pas la bonne et une modification de la date de reddition de compte a dû être faite pour respecter l'échéancier du contrat qui concerne seulement l'année 2021.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CE21 1752** - 22 septembre 2021 - Accorder un soutien financier non récurrent de 75 000 $ à l'organisme Le Campus de la transition écologique pour la mise en œuvre de sa mission en 2021.
**CG20 0648** - 17 décembre 2020 - Déposer le document intitulé Plan climat 2020-2030.

**CE19 1542** - 2 octobre 2019 - Recommander au conseil municipal et au conseil d'agglomération le dépôt du document intitulé « Inventaire des émissions de gaz à effet de serre 2015 - Collectivité montréalaise ».

**CG19 0459** - 24 octobre 2019 - Déposer le document intitulé Suivi du Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020.

**CM18 1332** – 19 novembre 2018 – Déclaration pour la reconnaissance de l'urgence climatique.

**CM18 1085** – 17 septembre 2018 – Résolution du conseil municipal : que la Ville de Montréal prenne acte des engagements pris lors du Sommet de San Francisco et s'engage à mobiliser

les citoyens et l'ensemble des forces vives montréalaises pour relever ce défi majeur et mettre en œuvre des mesures concrètes à la hauteur de ces enjeux.

**CG18 0330** – 21 juin 2018 - Dépôt du document intitulé « Suivi du Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre corporatives 2013-2020 ».

**CG18 0329** – 21 juin 2018 - Dépôt du document intitulé « Suivi du Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise 2013-2020 ».

**CG15 0780** - 18 décembre 2015 - Adopter le Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020.

**CM15 1454** - 18 décembre 2015 - Adopter le Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020.

**DESCRIPTION**

La Convention initiale est modifiée par les changements suivants, relatifs à l'adresse de l'organisme à la première page de la convention et au troisième paragraphe de l'article (4.5.1) :
« **Et LE CAMPUS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**, personne morale, (constituée sous l'autorité de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, c. C38), dont l'adresse principale est le 4-1905 boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, H2H 1E1, agissant et représenté par Pascal Grenier, Directeur général, dûment autorisé aux fins des présentes tel qu'il le déclare;».

«4.5.1 Troisième paragraphe :

Cette Reddition de compte doit lui être remise au plus tard le 10 décembre 2021 et doit couvrir la période comprise entre le 22 septembre 2021 et le 31 décembre 2021; »

**JUSTIFICATION**

Le projet a déjà été approuvé par le Comité exécutif le 22 septembre 2021.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La somme de 75 000$ sera remise à l'organisme en deux (2) versements :

- un premier versement au montant de soixante-deux mille cinq cent (62 500 $) payable dans les trente (30) jours de la signature de la Convention;
- un deuxième versement au montant de douze mille cinq cent (12 500 $), payable le 31 décembre 2021 ou dans les trente (30) jours de la réception d'une facture, d'un bilan présentant les réalisations de l'organisme sur 2021 et une ventilation budgétaire complète à la satisfaction du Responsable.

**MONTRÉAL 2030**

La programmation proposée par le Campus de la transition écologique propose une réponse extensive et raffinée à la 1 ère orientation de Montréal 2030, 'Accélérer la transition écologique', qui cherche notamment à 'Enraciner la nature en ville, en mettant la biodiversité, les espaces verts, ainsi que la gestion et le développement du patrimoine naturel riverain et aquatique au cœur de la prise de décision'. Les retombées du projet permettront une réduction qualitative de l'empreinte carbone du Parc Jean-Drapeau, notamment en favorisant le transport actif, et inclura des mesures pour améliorer l'adaptation et la résilience des installations du parc et de la communauté montréalaise dans son ensemble en mettant en

oeuvre un programme de verdissement incluant des projets en agriculture urbaine dans une optique de mise en valeur des équipements et bâtiments existants. La démarche ne présente pas d'enjeu spécifique en fonction de l'analyse ADS+ effectuée par le responsable.

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

La contribution financière de la Ville permettra de compléter le montage financier du projet pour 2021.

**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Alors que la démarche proposée par l'organisme présente des interfaces importantes avec le public et sa communauté de partenaires, il sera essentiel que la programmation animée prenne en compte les mesures imposées par la Direction de la santé publique de Montréal.

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est à prévoir.

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Octobre 2021 - Signature de l'addenda avec l'organisme
Automne 2021 - Réalisation des activités

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité du dossier aux politiques.

## VALIDATION

**Intervenant et sens de l'intervention**

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Caroline BOIVIN, Service de l'expérience citoyenne et des communications
Jeanne PARISEAU, Service de l'expérience citoyenne et des communications

Lecture :

---

| **RESPONSABLE DU DOSSIER** | **ENDOSSÉ PAR** Le : 2021-09-30 |
|---|---|
| Sybil ZETTEL | Marieke CLOUTIER |

Conseillère en planification

**Tél :** 514-772-2053
**Télécop. :**

Chef de division Mobilisation Biodiversité Résilience

**Tél :** 514-872-6508
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Sidney RIBAUX
Directeur
**Tél :**
**Approuvé le :** 2021-09-30

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Sidney RIBAUX
Directeur
**Tél :**
**Approuvé le :** 2021-09-30

**ADDENDA 1**

**ENTRE :** **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public, dont la principale adresse est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Me Yves Saindon, assistant-greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de l'article 6 du règlement RCE 02-004;

Numéro d'inscription TPS : 121364749
Numéro d'inscription TVQ : 1006001374

Ci-après, appelée la « **Ville** »

**ET :** **LE CAMPUS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**, personne morale, (constituée sous l'autorité de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, c. C38), dont l'adresse principale est le 4-1905 boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, H2H 1E1, agissant et représenté par Pascal Grenier, Directeur général, dûment autorisé aux fins des présentes tel qu'il le déclare;

Numéro d'inscription T.P.S. : 784954943RT0001
Numéro d'inscription T.V.Q. : 1228158883TQ0001
NEQ : 1176164458

Ci-après, appelée l'« **Organisme** »

La Ville et l'Organisme sont également collectivement désignés dans le présent addenda comme les « **Parties** ».

**ATTENDU QUE** les Parties ont conclu une convention dans laquelle la Ville accorde un soutien financier non récurrent de 75 000$ à l'organisme pour la mise en oeuvre de sa mission sur 2021, laquelle a été approuvée par le comité exécutif par la résolution CE21 1752 en date du 22 septembre 2021 (ci-après la « Convention initiale »);

**ATTENDU QUE** la Ville et l'Organisme se préoccupent de l'état d'urgence que présente la situation sanitaire occasionnée par la COVID-19;

**ATTENDU QUE** la Ville reconnaît que la réalisation du Projet de l'Organisme peut nécessiter certains ajustements ou adaptations, en cohérence avec la mission de l'Organisme en raison de la pandémie de la COVID-19 afin de répondre adéquatement aux besoins de la clientèle visée de l'Organisme;

**LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

1. La Convention initiale est modifiée par les changements suivants, relatifs à l'adresse de l'organisme à la première page de la convention et au troisième paragraphe de l'article (4.5.1) :

> « **Et** **LE CAMPUS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**, personne morale, (constituée sous l'autorité de la partie III de la *Loi sur les compagnies*

(RLRQ, c. C38), dont l'adresse principale est le 4-1905 boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, H2H 1E1, agissant et représenté par Pascal Grenier, Directeur général, dûment autorisé aux fins des présentes tel qu'il le déclare;».

«4.5.1 Troisième paragraphe :
Cette Reddition de compte doit lui être remise au plus tard le 10 décembre 2021 et doit couvrir la période comprise entre le 22 septembre 2021 et le 31 décembre 2021; ».

2. Tous les autres termes et conditions de la Convention initiale demeurent inchangés.

3. Le présent addenda entre en vigueur à la date de la dernière signature.

**LA PRÉSENTE CONVENTION A ÉTÉ SIGNÉE EN DEUX (2) EXEMPLAIRES, EN LA VILLE DE MONTRÉAL, PAR LES PARTIES À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.**

Montréal, le e jour de 20

**VILLE DE MONTRÉAL**

Par : Yves Saindon

Montréal, le e jour de 20

**Campus de la transition écologique**

Par : Pascal Grenier

Cette convention a été approuvée par le comité exécutif de la Ville de Montréal, le jour de 2021 (résolution ).

Montréal

**Système de gestion des décisions des instances**
**RECOMMANDATION**

CE : 30.001

2021/10/13
08:30

**Dossier # : 1213843005**

| | |
|---|---|
| **Unité administrative responsable :** | Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale , - |
| **Niveau décisionnel proposé :** | Comité exécutif |
| **Projet :** | - |
| **Objet :** | Fixer, au plus tard le 26 novembre 2021, la date limite à laquelle les arrondissements doivent transmettre au Service des finances leur Budget de fonctionnement 2022 et leur Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 |

Il est recommandé :

- de fixer, au plus tard le 26 novembre 2021, la date limite à laquelle les conseils d'arrondissement devront transmettre au Service des finances leur Budget de fonctionnement 2022 et leur Programme décennal d'immobilisations 2022-2031, en vue de l'adoption du Budget 2022 et du Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 de la Ville de Montréal par le conseil municipal et le conseil d'agglomération.

**Signé par** Serge LAMONTAGNE **Le** 2021-09-30 13:57

**Signataire :** Serge LAMONTAGNE

_____

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

**Système de gestion des décisions des instances**
**SOMMAIRE DÉCISIONNEL**

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1213843005**

| | |
|---|---|
| **Unité administrative responsable :** | Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale , - |
| **Niveau décisionnel proposé :** | Comité exécutif |
| **Projet :** | - |
| **Objet :** | Fixer, au plus tard le 26 novembre 2021, la date limite à laquelle les arrondissements doivent transmettre au Service des finances leur Budget de fonctionnement 2022 et leur Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 |

## CONTENU

### CONTEXTE

La Charte de la Ville de Montréal, L.R.Q., chapitre C-11.4, contient des dispositions concernant l'adoption du budget de la Ville.
En effet, les articles 143.2 et 144.5 de la Charte stipulent que le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par celui-ci, un budget d'arrondissement qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent et un programme des immobilisations de l'arrondissement.

Afin de respecter les délais prévus par la Charte, dans le cadre du dépôt du Budget 2022 et du Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 de la Ville pour approbation par le comité exécutif, il y a lieu de fixer, au plus tard le 26 novembre 2021, la date limite à laquelle les conseils d'arrondissement devront transmettre au Service des finances leur budget de fonctionnement 2022 et leur Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 en vue de l'adoption du Budget de fonctionnement 2022 et du Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 de la Ville de Montréal par le conseil municipal et le conseil d'agglomération.

### DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE20 1204 - 12 août 2020 - Fixer, au plus tard le 9 octobre 2020, la date limite à laquelle les arrondissements doivent transmettre au Service des finances leur Budget de fonctionnement 2021 et leur Programme décennal d'immobilisations 2021-2030.
CE19 1318 - 14 août 2019 - Fixer, au plus tard le 1er novembre 2019, la date limite à laquelle les arrondissements doivent transmettre au Service des finances leur Budget de fonctionnement 2020 et leur Programme triennal d'immobilisations 2020-2022.

CE18 1345 - 8 août 2018 - Fixer, au plus tard, le 26 octobre 2018, la date limite à laquelle les arrondissements doivent transmettre au Service des finances leur Budget de fonctionnement 2019 et leur Programme triennal d'immobilisations 2019-2021.

CE17 1872 - 22 novembre 2017 - Modifier la résolution CE17 1513 en modifiant la date limite de transmission, par les arrondissements, au 8 décembre 2017 pour leur Budget de fonctionnement 2018 et leur Programme triennal d'immobilisations 2018-2020.
CE17 1513 - 30 août 2017 - Fixer les dates limites pour la transmission au Service des

finances par les arrondissements au 24 novembre 2017 pour leur Budget de fonctionnement 2018 et au 1er décembre 2017 pour le Programme triennal d'immobilisations 2018-2020.

CE16 1241 - 3 août 2016 - Fixer les dates limites au 14 septembre 2016 pour la transmission par les arrondissements au comité exécutif, de leur PTI 2017-2019 et au 7 octobre 2016 pour la transmission de leur Budget de fonctionnement 2017.

**DESCRIPTION**

Le présent dossier a pour objet de fixer le délai à l'intérieur duquel les arrondissements doivent transmettre leur budget de fonctionnement 2022 et leur budget PDI 2022-2031.

**JUSTIFICATION**

Le présent dossier concerne la mise en oeuvre du processus budgétaire introduit à la Charte de la Ville de Montréal par les articles 143.1, 143.2, 144.1, 144.8 et 146.1.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

S. o.

**MONTRÉAL 2030**

S. o.

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Respect des articles 143.2 et 144.5 de la Charte permettant à l'Administration d'adopter les budgets PDI 2022-2031 et les budgets de fonctionnement 2022 dans les délais prescrits.

**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

S. o.

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

S. o.

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Adoption du Budget de fonctionnement de 2022 et du Programme décennal d’immobilisations 2022-2031 de la Ville de Montréal.

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## VALIDATION

**Intervenant et sens de l'intervention**

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Eugénie BONIN
Agente de recherche

**Tél :** 514 872-8535
**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR** Le : 2021-09-27

Gildas S. GBAGUIDI
Chef de division - Planification budgétaire et fiscale

**Tél :** 514 451-1839
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Francine LAVERDIÈRE
Directrice - Budget et planification financière et fiscale
**Tél :** 514 872-3402
**Approuvé le :** 2021-09-30

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Yves COURCHESNE
DIRECTEUR DU SERVICE DES FINANCES

**Tél :** 514 872-6630
**Approuvé le :** 2021-09-30

CE : 30.002

2021/10/13 08:30

# L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA À HUIS CLOS